Edito Ventôse 3/2021 :

**VOTRE SYNDICAT EST À NOUVEAU REPRÉSENTATIF !**

Plus que jamais, votre Syndicat, en toute indépendance, souhaite défendre tous les notaires libéraux de France.

L’État vient de nouveau de reconnaître notre représentativité et nous serons heureux de participer avec les syndicats représentatifs des employés du Notariat à la construction d’une profession unie et solidaire, susceptible d’engager avec nos caisses de retraite et de prévoyance une réforme intelligente des retraites, en sachant préserver les réserves constituées par nos cotisants au fil des ans et éviter que nos gouvernants ne fassent main basse sur celles-ci.

Nous souhaitons ardemment que les excellents résultats que connaissent nos études ne soient pas le prétexte saisi par l’Autorité de la Concurrence pour vouloir modifier une nouvelle fois notre tarif sans concertation préalable avec les sachants.

Nous avons toujours été prêts à expliquer à nos gouvernants, quels qu’ils soient, la nécessité de conserver un tarif, seul susceptible de permettre la rédaction de tous les actes pour nos concitoyens, notamment par une simplification de ce dernier.

Il est nécessaire de réduire le temps consacré par nos comptables ou nos confrères individuels taxateurs à taxer par exemple le nombre de pages des actes, à l’heure de la généralisation de l’acte authentique électronique!

Nous voulons notamment que le tarif permette aux plus petits offices de vivre décemment.

Et s’il n’est plus question de revenir sur le coût des petits actes, nous sommes en revanche toujours disposés à expliquer la péréquation que nous proposons entre les actes fortement rémunérateurs et les actes à perte.

Le Conseil Supérieur a bien évidemment voulu aider les plus petits offices mais en créant une nouvelle participation alors que nous souhaitons au contraire réduire les montants versés à nos chères instances!

Les plus anciens d’entre nous se souviennent des années 1990 et des difficultés rencontrées alors par bon nombre d’offices.

Le Syndicat comptait alors plus de membres car nos confrères percevaient le besoin de combattre pour exercer sereinement leur métier et en vivre de manière satisfaisante.

N’oubliez pas que des crises économiques peuvent de nouveau se présenter et qu’il sera alors nécessaire que nous puissions être forts pour affronter les éléments défavorables.

Nous souhaitons également une pause dans la création de nouveaux offices pour permettre à tous les confrères créateurs de stabiliser leur installation et nous leur proposons de nous rejoindre afin de pouvoir échanger sur les difficultés qu’ils peuvent rencontrer et profiter de leurs idées nouvelles, pour assurer le mieux possible notre mission de service public.

Qui, mieux que les jeunes installés, peuvent nous faire partager les avantages et les inconvénients du télétravail que nous savons être une nécessité pour nos collaborateurs?

D’ores et déjà ils peuvent nous rejoindre sur LinkedIn et nous partager leurs soucis, leurs observations, leurs interrogations, leurs sentiments.

Nous les en remercions par avance…

Olivier Combe-Laboissière, président du SNN.